



## Conseil d'administration

312<sup>e</sup> session, Genève, novembre 2011

GB.312/POL/1

Section de l'élaboration des politiques  
Segment de l'emploi et de la protection sociale

POL

### PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

## Emplois verts, travail décent et développement durable

### Aperçu

#### Résumé

Le présent document revient sur les origines du programme des emplois verts de l'OIT, rend compte des faits nouveaux survenus à l'échelle nationale et à l'échelle internationale et montre que l'OIT a répondu aux nouveaux défis conformément aux orientations stratégiques définies par le Conseil d'administration en 2007 et 2008. Soumis pour discussion et orientation, il entend éclairer le débat sur le développement à venir du programme aux niveaux national et international, et notamment sur le rôle que le Bureau et les mandants pourraient jouer dans la prochaine Conférence des Nations Unies sur le développement durable et les négociations en cours relatives à un nouvel accord international sur le climat.

#### Incidences sur le plan des politiques

Oui.

#### Incidences juridiques

Inconnues.

#### Incidences financières

Aucune.

#### Décision demandée

Le document est soumis pour discussion et orientation. Voir au paragraphe 53 les points appelant une discussion.

#### Suivi nécessaire

Aucun.

#### Unité auteur

Département de la création d'emplois et du développement de l'entreprise (EMP/ENTREPRISE).

#### Documents du Conseil d'administration ou instruments de l'OIT cités en référence

GB.300/WP/SDG/1, GB.303/ESP/4, GB.312/POL/3.



## Introduction

1. La contribution de l'OIT au développement durable a été largement reconnue par la communauté internationale. Action 21, l'un des principaux résultats de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui s'est tenue à Rio de Janeiro en 1992, comporte des chapitres spécifiques sur le «renforcement du rôle des travailleurs et de leurs syndicats» (chapitre 29) et le «renforcement du rôle du commerce et de l'industrie» (chapitre 30). Le Plan de mise en œuvre de Johannesburg fait référence à l'emploi décent, à la promotion des micro, petites et moyennes entreprises et à la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et son suivi. Le Sommet mondial de 2005 et la Déclaration ministérielle adoptée par l'ECOSOC en 2006 soulignent que l'Agenda du travail décent de l'OIT est essentiel à l'instauration du développement durable.
2. Pendant ces dix dernières années, les retards pris dans l'exécution des engagements en matière de développement durable et les maigres progrès accomplis sur le plan de la cohérence des politiques et de l'adoption de modes de production et de consommation plus durables ont été une source de préoccupation croissante. En particulier, les catastrophes climatiques et les nouvelles preuves scientifiques confirmant la menace d'un dérèglement climatique majeur et peut-être irréversible ont replacé le développement durable au premier rang des priorités internationales<sup>1</sup>.

## Origine et raisons d'être du programme

3. L'OIT contribue depuis longtemps au débat sur le développement durable et les questions environnementales liées au monde du travail. Le Bureau et les mandants ont notamment participé activement à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui s'est tenue à Rio de Janeiro en 1992, et au Sommet mondial pour le développement durable, qui a eu lieu à Johannesburg en 2002.
4. Dans ce contexte, le Directeur général a décidé de centrer son rapport à la Conférence internationale du Travail (CIT) de 2007 sur le thème du «travail décent au service du développement durable». Partant du principe que le lieu de travail est l'espace par excellence où les dimensions sociale, économique et environnementale sont indissociablement liées, le rapport défend l'idée selon laquelle il est nécessaire de faire du développement durable le paradigme fédérateur qui permettra à l'Agenda du travail décent d'apporter une contribution décisive au développement. Il définit la promotion d'une transition socialement juste vers les emplois verts comme étant l'une des principales tâches qu'il incombe à l'OIT de mener à bien.
5. Deux autres discussions sur le défi que représente le changement climatique et sur les conséquences de ce dernier pour l'emploi et le marché du travail ont eu lieu au Conseil d'administration en novembre 2007 et en novembre 2008<sup>2</sup>. Les deux documents contenaient des suggestions relatives à un programme de travail du BIT sur le développement durable et le changement climatique, qui s'inscrirait dans l'Initiative en faveur des emplois verts. Les domaines suivants étaient abordés: recherche, sensibilisation

<sup>1</sup> Pour de plus amples détails, voir le document GB.300/WP/SDG/1 et le quatrième rapport d'évaluation publié en 2007 par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

<sup>2</sup> Documents GB.300/WP/SDG/1 et GB.303/ESP/4.

et renforcement des capacités des mandants, aide à la création d'emplois verts, écologisation des lieux de travail et moyens de faciliter une transition socialement juste vers une économie durable à faibles émissions de carbone. Le BIT était ainsi appelé à jouer un rôle dans la stratégie unifiée du système des Nations Unies face au changement climatique, à promouvoir la cohérence des politiques à l'échelle nationale – par l'entremise des programmes par pays de promotion du travail décent – et aussi à l'échelle internationale, à collecter des ressources, à établir des partenariats avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et à étudier les possibilités de collaboration avec d'autres partenaires tels que les parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

6. L'Initiative en faveur des emplois verts a été largement soutenue. Tous les mandants ont adhéré à ces propositions, considérées comme importantes et utiles. Ils ont fait observer qu'il fallait englober dans la base de connaissances la question du «verdissement» de tous les emplois et renforcer les capacités des mandants et du Bureau. Les mandants ont souligné la nécessité d'adopter une approche intégrée reliant entre elles les quatre dimensions du travail décent.

## **Orientations stratégiques pour le programme**

7. En mai 2009, tenant compte des orientations données par la Conférence et le Conseil d'administration, le Directeur général a lancé le coup d'envoi de l'élaboration d'une stratégie du Bureau avec toutes les régions, de nombreux départements du siège, le Centre international de formation de l'OIT (CIF-OIT) et l'Institut international d'études sociales (l'Institut). Le programme mondial des emplois verts qui en a résulté met l'accent sur l'interpénétration entre le monde du travail et les enjeux environnementaux, surtout en ce qui concerne le changement climatique. Il met à profit les multiples expériences, approches et outils du BIT en la matière, lesquels doivent cependant être intégrés et adaptés pour être efficaces dans le contexte d'une politique de l'environnement et, plus largement, du développement durable.
8. L'expérience acquise dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement et des documents de stratégie de réduction de la pauvreté a montré combien il était difficile, même après la reconnaissance universelle du rôle central de l'emploi productif dans la réduction de la pauvreté, d'incorporer les éléments du travail décent dans un contexte politique et des mécanismes de mise en œuvre qui n'intègrent pas les liens nécessaires dès le départ. Pour éviter une telle inadéquation entre l'action menée à l'échelon international et les priorités nationales, un dialogue visant à promouvoir la cohérence des politiques sociales, économiques, environnementales et du marché du travail a été noué avec les instances internationales compétentes. Cette action a été complétée par la réalisation d'études de grande envergure visant à combler les déficits de connaissance.
9. Appuyer les mandants de l'OIT et renforcer leur capacité de participer au débat sur l'action à mener, tels ont été les objectifs poursuivis dans le cadre d'une deuxième orientation stratégique. Les exemples suivants montrent que les mandants de l'OIT peuvent jouer un rôle de premier plan lorsqu'ils ont bénéficié d'une préparation adéquate: le vaste programme de rénovation visant à réaliser des économies d'énergie, qui a été lancé en Allemagne depuis 2000 à la suite d'une initiative conjointe des partenaires sociaux (le Pacte pour l'environnement et l'emploi); le Grenelle de l'environnement en France; les consultations qui ont eu lieu sous l'égide du ministère des Ressources humaines et de la Sécurité sociale en Chine; la Commission du changement climatique aux Philippines; les résultats du Sommet sur l'économie verte en Afrique du Sud; les réalisations du Conseil pour le développement économique et social au Brésil, décrites dans la section 3 du présent document; et le Groupe consultatif pour une croissance verte en Nouvelle-Zélande, présidé

par le directeur général de Business NZ<sup>3</sup>. Pour obtenir ces résultats, il a fallu commencer par investir dans le renforcement des capacités. Un cours sur les emplois verts spécialement conçu pour les mandants a été organisé à titre d'essai en février 2009 avec l'appui technique du PNUE, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de l'Organisation internationale des employeurs (OIE) et de la Confédération syndicale internationale (CSI), et sur la base de diverses publications, notes de synthèse et travaux de recherche.

- 10.** La restructuration du marché du travail et de l'économie, qui est induite par la pénurie des ressources, les effets néfastes du changement climatique ou les politiques de l'environnement et du climat, mobilise l'ensemble des compétences fondamentales et des activités de l'OIT. Compte tenu de la pluralité et de l'importance des liens qui existent entre travail décent et écologie, la stratégie a privilégié trois catégories d'objectifs pour appuyer les mandants au niveau national:
  - 1) Mise en place d'outils de diagnostic et de prise de décisions servant à évaluer les impacts sur l'emploi et les revenus pour l'élaboration de la politique nationale et la conception du programme.
  - 2) Promotion des emplois verts dans l'écologisation des entreprises et développement de nouvelles entreprises spécialisées dans les économies d'énergie et les énergies renouvelables ainsi que dans la gestion des déchets et le recyclage.
  - 3) Transitions justes vers une économie durable à faibles émissions de carbone pour les entreprises et les travailleurs touchés par les restructurations, en vue de réduire l'impact sur l'environnement, et adaptation au changement climatique.
- 11.** Ces priorités tiennent compte des besoins exprimés par les mandants des pays Membres, du potentiel de création d'emplois verts et de l'avantage comparatif de l'OIT. Elles ont été confirmées lors de la discussion récurrente de 2010 sur l'emploi.
- 12.** Depuis sa création en 2009, le programme est destiné à devenir un modèle pour la mise en œuvre de la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable et du cadre stratégique 2010-2015. Il repose sur les principes suivants:
  - 1) Mise en œuvre dans le cadre d'un réseau d'apprentissage et de prestations de service. Il se fonde sur un but commun, et ses diverses composantes (objectifs, résultats et stratégie de mise en œuvre), plutôt que de relever d'une nouvelle unité dotée d'un mandat distinct, sont conjointement assumées par les bureaux extérieurs, les unités du siège, le CIF-OIT et l'Institut.
  - 2) Les produits et les résultats intègrent les quatre dimensions du travail décent, qui découlent de la notion de développement durable et de ses liens avec le travail décent.
  - 3) Les ressources humaines et financières sont regroupées dans des équipes constituées par le personnel des unités techniques concernées, tous secteurs confondus. Les fonds proviennent de toutes les sources disponibles (budget ordinaire, CSBO, ressources extrabudgétaires nationales et mondiales de projets existants ou nouveaux) et sont collectés conjointement par les bureaux extérieurs, le siège et aussi des partenaires extérieurs.

<sup>3</sup> Green Growth Advisory Group: *Green Growth – Issues for New Zealand* (2011).

13. La question des emplois verts figure expressément dans le programme et budget pour la période biennale 2010-11; c'est l'un des trois nouveaux domaines dans lesquels le Bureau entend améliorer les connaissances et mettre au point de nouveaux produits<sup>4</sup>. Les résultats et la stratégie de mise en œuvre figurent dans les plans de travail axés sur les résultats, sous la rubrique produit global «emplois verts». Toutes les régions ont intégré des activités liées au programme.

## Aspects de l'exécution, des produits et des résultats du programme<sup>5</sup>

### Cohérence des politiques à l'échelle internationale

14. Avant 2007, la dimension sociale occupait une place marginale dans le débat sur le changement climatique. La création d'emplois et de revenus était évoquée rapidement, en termes généraux, et elle était considérée plutôt comme un «avantage collatéral» des mesures de lutte contre le réchauffement climatique que comme une priorité fondamentale de développement pour quasiment tous les pays. Ce point de vue néglige le fait qu'il doit y avoir des avantages en termes d'emploi et de développement pour que les mesures en question soient techniquement réalisables, économiquement viables, socialement acceptables et politiquement pérennes. Ce lien met également en évidence le rôle décisif que peuvent jouer l'OIT et ses mandats dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques cohérentes.
15. Une étape décisive pour l'exécution du programme a été la création, en 2007, de l'Initiative en faveur des emplois verts dans le cadre d'un partenariat entre le PNUE, l'OIT, l'OIE et la CSI. Cette initiative a été lancée pour multiplier les possibilités, promouvoir l'équité et les transitions justes et inciter les gouvernements, les employeurs et les travailleurs à engager le dialogue sur des politiques cohérentes et des programmes efficaces permettant d'instaurer une économie durable assurant des emplois verts et du travail décent pour tous.
16. Une des réalisations majeures de l'initiative a été la publication du premier rapport mondial sur les emplois verts en septembre 2008<sup>6</sup>. Le rapport rend compte des nombreux emplois qui ont été créés dans le cadre de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone plus respectueuse de l'environnement. Il révèle l'existence d'un potentiel significatif de création d'emplois verts et d'insertion sociale, quel que soit le stade de développement des pays. Il souligne qu'il est important d'«écologiser» toutes les entreprises dans l'économie, de veiller à la qualité des emplois – et pas seulement à leur nombre – et d'assurer une transition juste pour les travailleurs et les entreprises touchés par les effets du changement climatique ou par les politiques visant à réduire les impacts de l'activité humaine sur l'environnement. Les investissements verts dans des secteurs clés

<sup>4</sup> BIT: *Programme et budget pour la période biennale 2010-11* (Genève, 2009), paragr. 22.

<sup>5</sup> De par sa nature et sa portée, ce document du Conseil d'administration permet seulement de mettre en lumière certains résultats du programme. Un rapport d'exécution complet est disponible sous la forme d'un document de séance.

<sup>6</sup> PNUE, OIT, OIE, CSI: *Emplois verts: Pour un travail décent dans un monde durable, à faibles émissions de carbone* (Genève, 2008). Le rapport a été publié sous forme électronique et en anglais uniquement: [http://www.unep.org/labour\\_environment/PDFs/Greenjobs/UNEP-Green-Jobs-Report.pdf](http://www.unep.org/labour_environment/PDFs/Greenjobs/UNEP-Green-Jobs-Report.pdf). Le résumé de ce rapport est disponible en français à l'adresse: [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/@webdev/documents/publication/wcms\\_098488.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/@webdev/documents/publication/wcms_098488.pdf).

doivent être accompagnés de mesures visant à combler les déficits de travail décent, là où ils existent. Le rapport souligne le rôle fondamental du dialogue social dans la gestion des transitions.

17. Une des conclusions fondamentales est qu'en appliquant des politiques appropriées il est possible de créer davantage d'emplois de qualité dans les économies vertes. Le rapport montre également que les emplois verts ne résultent pas, de façon passive, d'une réorientation de l'investissement. En effet, sans la participation active de centaines de milliers de dirigeants d'entreprise et de millions de travailleurs et sans la résorption des déficits de compétences, la transition vers une économie à faibles émissions de carbone est techniquement impossible tout autant qu'insoutenable du point de vue social et politique.
18. Le rapport a eu un fort retentissement. Il a été téléchargé plus de 750 000 fois à partir des sites Web du BIT et du PNUE au cours des six mois qui ont suivi son lancement et a bénéficié d'une large couverture médiatique. Les gouvernements, les partenaires sociaux, les parlementaires, le secteur privé et la société civile de nombreux pays ont demandé des informations sur les conclusions du rapport.
19. Le premier domaine concerné par la cohérence des politiques a été celui de la riposte à la crise économique. Les messages du rapport ont été transmis par le BIT aux réunions du G8 et du G20. La Conférence internationale du Travail s'en est également inspirée dans ses mesures de lutte contre la crise, ainsi que le Pacte mondial pour l'emploi adopté en 2009. Le Pacte préconise à court terme d'investir dans les emplois verts dans le cadre de plans de relance et, à moyen et long terme, d'opérer une transition vers les emplois verts dans le cadre de l'instauration progressive d'économies plus durables. L'OIT a également contribué à l'initiative du PNUE pour un «New Deal écologique», dont de nombreux pays se sont inspirés pour accorder une large place à l'écologie dans leurs plans de relance économique. Les plans de relance et leurs composantes vertes sont effectifs dans de nombreux pays. Ils jouent un rôle essentiel dans la redynamisation des économies et réduisent les empreintes écologiques tout en préservant et en créant des emplois<sup>7</sup>.
20. Dans le cadre des négociations qui se déroulent au sein de la CCNUCC, le Bureau, en collaboration avec les partenaires sociaux, a fait avancer l'idée que la cohérence entre politiques du travail et de l'emploi et politiques du climat est un impératif. Avec l'appui des pays en développement et des pays industrialisés, l'Accord de Cancun de 2010 reconnaît la dimension sociale et du marché du travail du changement climatique. En particulier, dans l'article 10 de la Décision 1/CP.16, la Conférence des Parties se déclare:

*consciente* que, pour faire face aux changements climatiques, il faut passer à un nouveau modèle de société à faible intensité de carbone, qui offre de vastes possibilités et garantisse la poursuite d'une forte croissance et un développement durable, sur la base de technologies novatrices et de modes de production et de consommation ainsi que de comportements écologiquement plus tenables, tout en assurant à la population active une transition juste qui crée des emplois décents et de qualité.

Cette reconnaissance devrait contribuer à rendre les politiques du climat et les investissements et les financements qu'elles nécessitent propices à la création de travail décent.

<sup>7</sup> BIT (2010): *Faible reprise de l'emploi avec persistance d'un chômage élevé et de déficits en matière de travail décent. Mise à jour des tendances du marché du travail et de l'emploi dans les pays du G20*, rapport du BIT publié à l'occasion du Sommet du G20 à Séoul, 11-12 nov. 2010.

## Appui aux mandants à l'échelle nationale

21. La publication du rapport *Emplois verts: Pour un travail décent dans un monde durable, à faibles émissions de carbone* a été à l'origine de nombreuses initiatives aux niveaux sous-régional et national. Une série de débats avec la Commission européenne, le Comité de l'emploi de l'Union européenne et le Parlement européen a contribué à inscrire la question des emplois verts dans les stratégies de l'UE<sup>8</sup>. La Direction générale de l'emploi de la Commission européenne a également participé à un projet de recherche conjoint avec l'OIT ainsi qu'à un dialogue conjoint avec les Etats-Unis et avec Ressources humaines et Développement des compétences Canada<sup>9</sup>.
22. A la demande des mandants, des programmes par pays de promotion des emplois verts ont été lancés. Le Brésil et la Chine ont été les premiers pays à prendre cette initiative en incluant le thème des emplois verts dans leurs programmes nationaux de promotion du travail décent. Le Bangladesh, l'Inde et les Philippines ont organisé des débats et des projets pilotes. En Inde, une équipe spéciale interministérielle visant à renforcer la cohérence entre les politiques sociales, économiques et environnementales a été mise en place par le ministère du Travail. En Chine, une recherche sur les emplois verts menée par les partenaires nationaux et l'OIT et révélant une augmentation nette des emplois a figuré en bonne place dans le Rapport sur le développement humain de 2010 et a inspiré l'élaboration de politiques. Le ministère des Ressources humaines et de la Sécurité sociale expérimente des approches visant à promouvoir les emplois verts au niveau provincial et met au point une politique complémentaire de l'emploi et de développement des compétences.
23. L'Indonésie a lancé plusieurs initiatives sur les emplois verts avec l'appui du BIT. Le Président indonésien a annoncé que le pays prévoit d'élaborer une stratégie nationale de renforcement des compétences vertes, de lancer un programme d'apprentissage aux métiers de l'environnement à l'intention des jeunes et de promouvoir l'emploi indépendant dans les secteurs verts. Au Brésil, le BIT a été invité à s'adresser au Conseil pour le développement économique et social en 2009. Le dialogue et la collaboration suscités par cette intervention ont largement contribué à l'insertion d'un programme de logements sociaux respectueux de l'environnement dans le plan de relance économique brésilien. Ils ont également conduit à l'incorporation de directives de l'OIT relatives à l'inspection du travail dans la sylviculture dans les réglementations nationales visant à promouvoir une gestion durable des forêts dans la région amazonienne et ont été pris en compte dans la formulation d'une stratégie climatique nationale. Les résultats en matière d'emplois verts ont été inclus dans le Programme national de promotion du travail décent du Brésil et les programmes de travail décent des Etats de Bahia et du Mato Grosso. Le nouveau programme de réduction de la pauvreté comporte plusieurs objectifs en matière d'emplois verts, et en particulier une cible relative à l'intégration dans le secteur formel de 250 000 travailleurs informels du recyclage.
24. Pendant ces deux dernières années, de plus en plus de pays ont entrepris de formuler de nouvelles stratégies de croissance et de développement économiques ou des politiques climatiques ou environnementales plus limitées et ont demandé l'assistance du BIT pour promouvoir l'emploi, les entreprises durables et l'insertion sociale. En Afrique du Sud, par exemple, le gouvernement a convié l'OIT et le PNUE à un sommet sur l'économie verte, qui s'est tenu en décembre 2010 sous la direction du Président du pays, et les a invités à

<sup>8</sup> Commission européenne: «Europe 2020» ([http://europa.eu/press\\_room/pdf/complet\\_fr\\_barroso\\_-\\_europe\\_2020\\_-\\_fr\\_version.pdf](http://europa.eu/press_room/pdf/complet_fr_barroso_-_europe_2020_-_fr_version.pdf)).

<sup>9</sup> Table ronde trilatérale Commission européenne – Canada – USA (2011): *The employment dimension of the transition to a green economy* (<http://www.dol.gov/ilab/highlights/20110203b.pdf>).



discuter avec ses représentants et les partenaires sociaux sur le Pacte national pour l'emploi. Le Plan de l'Afrique du Sud relatif à une nouvelle croissance ainsi que la stratégie de développement économique adoptée par le gouvernement sud-africain en 2011 comportent, notamment, des mesures en faveur des emplois verts, du développement des PME et de la promotion de l'économie sociale. Le Bureau fournit son appui à la mise en œuvre de ces mesures, notamment par le biais de programmes de travaux publics et de constructions de bâtiments respectueux de l'environnement <sup>10</sup>.

25. Le programme s'est étoffé pour répondre à la croissance rapide de la demande. Il est actuellement opérationnel dans 20 pays (dix en Asie, trois en Afrique, un dans la région arabe et six dans les Amériques). Neuf autres pays s'apprêtent à mettre en place des activités relatives aux emplois verts ou envisagent cette éventualité.

## Produits didactiques et renforcement des capacités

26. L'appui aux Etats Membres passe pour l'essentiel par des mesures de sensibilisation et de renforcement des capacités des mandants. Une assistance est fournie dans les domaines suivants: inventaire et quantification des possibilités à exploiter et des défis à relever en matière d'emplois verts, élaboration et application de politiques dans les secteurs prioritaires. Cette aide est étayée par la création de connaissances et l'expérimentation.
27. Parmi les produits clés en matière de connaissances figure un guide du praticien <sup>11</sup> pour les évaluations ex ante des impacts en matière d'emploi et de revenu des politiques environnementales et des changements climatiques. La méthodologie est fondée sur la modélisation par des matrices de comptabilisation sociales dynamiques ou statiques. Elle a été expérimentée au Bangladesh et elle est appliquée dans six pays. Cette méthodologie est également utilisée dans le cadre d'évaluations plus larges des politiques de l'emploi, de l'investissement et de la protection sociale, et permet d'intégrer davantage l'offre de conseils du BIT.
28. Le rapport sur les compétences requises pour les emplois verts intitulé *Skills for green jobs* <sup>12</sup> constitue un deuxième produit clé. L'analyse de 21 études de pays menée avec le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle montre que les déficits de compétences pour ce qui est de la préparation à de nouveaux métiers et à de nouvelles qualifications handicapent déjà la transition vers une économie verte dans de nombreux pays. Les pays qui ont intégré le développement des compétences dans leurs politiques énergétiques et environnementales sont mieux placés pour exploiter le potentiel de croissance de l'emploi de la mutation écologique. La recherche a conduit à la mise en place d'un autre partenariat avec la Commission européenne sur le partage des connaissances en matière d'identification précoce des qualifications nécessaires au passage

<sup>10</sup> R. Keivani et coll.: *Green jobs creation through sustainable refurbishment in the developing countries*, WP275 (Genève, BIT, 2010) (<http://www.ilo.org/public/english/dialogue/sector/papers/construction/wp275.pdf>).

<sup>11</sup> BIT: *Assessing green jobs potential in developing countries: A practitioner's guide* (Genève, 2011) ([http://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS\\_153458/lang--en/index.htm](http://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_153458/lang--en/index.htm)).

<sup>12</sup> O. Strietska-Ilina et coll.: *Skills for green jobs: A global view*, rapport de synthèse fondé sur 21 études de pays (Genève, BIT et Cedefop, 2011) ([http://www.ilo.org/skills/projects/WCMS\\_115959/lang--en/index.htm](http://www.ilo.org/skills/projects/WCMS_115959/lang--en/index.htm)); Cedefop et OIT: *Skills for green jobs: European synthesis report* (Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne, 2010) ([http://www.cedefop.europa.eu/EN/Files/3057\\_en.pdf](http://www.cedefop.europa.eu/EN/Files/3057_en.pdf)). Les autres produits issus de l'accord de gestion conjoint *Knowledge sharing in early identification of skill needs* sont disponibles à l'adresse: [http://www.ilo.org/skills/projects/WCMS\\_140837/lang--en/index.htm](http://www.ilo.org/skills/projects/WCMS_140837/lang--en/index.htm).

à une économie à faibles émissions de carbone. Ce partenariat s'est appuyé sur des réunions d'experts et des groupes de réflexion tripartites pour produire des publications sur les méthodes permettant d'anticiper les besoins de qualification ainsi que sur les secteurs de l'énergie renouvelable et de la construction écologique.

29. Dans le cadre d'un projet conjoint avec l'Union européenne, l'Institut a préparé une étude complète <sup>13</sup> sur l'expérience de programmes de relance économique respectueux de l'environnement, les implications à long terme sur le marché du travail de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et les instruments politiques pertinents, notamment les écotaxes. Nombre des enseignements tirés peuvent être utilisés avec profit dans d'autres régions ainsi que dans les économies émergentes ou en développement.
30. La question de l'incidence du changement climatique sur l'égalité entre hommes et femmes est souvent négligée. C'est ce que souligne une note de synthèse publiée par le Bureau de l'égalité entre hommes et femmes en 2009 <sup>14</sup>. Pour combler cette lacune, un guide plus élaboré traitant des questions hommes-femmes dans le cadre de l'entrepreneuriat et des emplois verts est en cours d'élaboration avec le Bureau.
31. Comme il est signalé dans un autre document, des progrès significatifs ont été accomplis dans le domaine des outils permettant d'écologiser les entreprises, de promouvoir l'entrepreneuriat vert et d'exploiter les possibilités d'activités économiques liées à l'environnement dans le cadre des travaux entrepris sur les entreprises durables <sup>15</sup>.
32. Des approches testées et validées visant à appuyer la mise en œuvre par les Etats Membres de politiques favorables aux emplois verts seront prochainement appliquées dans le domaine de la gestion des déchets et du recyclage, du bâtiment et de la construction durable et de l'énergie renouvelable. Toutes devraient permettre non seulement de créer de nombreux emplois, mais également d'améliorer les emplois existants et de renforcer l'insertion sociale de dizaines de millions de personnes dans la mesure où les économies, notamment celles à croissance rapide, s'efforcent de surmonter les défis liés à la gestion des déchets, à la mise à disposition de logements décentes et à l'accès à des formes nouvelles d'énergie.
33. Outre la dimension essentielle qu'il revêt du point de vue de l'OIT, le dialogue social contribue de façon significative au débat dans d'autres instances. Le BIT a étudié l'importante contribution que le dialogue social apporte à la formulation et à la mise en œuvre – du niveau de l'entreprise au niveau international <sup>16</sup> – de politiques fondées sur une information solide et bénéficiant d'un large appui. Le Bureau des activités pour les travailleurs (ACTRAV) a examiné cette contribution sous l'angle de ses rapports avec la transition juste <sup>17</sup> et les normes internationales du travail.

<sup>13</sup> BIT/IIES: *Towards a greener economy – The social dimensions*. Rapport de synthèse conjoint (Genève, 2011).

<sup>14</sup> BIT: *Emplois verts: Améliorer le climat pour l'égalité des genres aussi!* (Genève, 2009) ([http://www.ilo.org/gender/Events/lang--fr/docName--WCMS\\_101506/index.htm](http://www.ilo.org/gender/Events/lang--fr/docName--WCMS_101506/index.htm)).

<sup>15</sup> Voir document GB.312/POL/3.

<sup>16</sup> BIT: *Social dialogue on environmental policy around the globe: A selection of national and regional participatory experiences* (Genève, BIT, à paraître).

<sup>17</sup> BIT (2011): *Changement climatique et travail: L'objectif d'une «transition juste»*, Journal international de recherche syndicale, vol. 2, n° 2 (Genève, 2010) ([http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_dialogue/---actrav/documents/publication/wcms\\_153350.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---actrav/documents/publication/wcms_153350.pdf)).

- 34.** Le dialogue social est également un mécanisme fondamental des programmes par pays qui joue un rôle primordial dans l'obtention des résultats précités. Le renforcement des capacités est essentiel pour aider, d'une part, les mandants de l'OIT à participer activement aux débats en cours dans presque tous les pays sur le changement climatique et l'économie verte et permettre, d'autre part, au personnel du BIT de mieux répondre aux besoins de ces derniers. Avec le Centre de Turin, des cours de formation et une plate-forme de connaissances ont été créés<sup>18</sup>. Depuis 2009, quelque 370 participants (214 hommes et 157 femmes), parmi lesquels 28 représentants d'organisations d'employeurs et 34 représentants d'organisations de travailleurs, ont participé à ces cours à Turin, en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Une structure didactique dénommée «Forum d'apprentissage sur les emplois verts: Stratégies et actions locales» a été mise en place en 2011 pour prendre en compte le fait qu'en matière environnementale nombre de défis et de possibilités se déclinent au niveau local. ACTRAV et le Centre de Turin ont également mis au point pour les pays hispanophones un cours d'enseignement à distance qui rencontre un grand succès. De plus, un module sur les emplois verts a été mis en place dans certaines structures de formation, comme par exemple l'Université d'été du BIT sur le développement de l'entreprise durable.
- 35.** Les partenariats et la collaboration avec des organisations nationales et internationales sont importants pour les travaux du BIT relatifs à la cohérence des politiques, pour la recherche et pour le renforcement des capacités. Outre les partenariats déjà cités, il convient de signaler l'important cadre de coopération internationale dans lequel s'inscrit la riposte des Nations Unies à la crise coordonnée par le Comité de haut niveau sur les programmes, ainsi que la participation de l'OIT à l'Initiative du système des Nations Unies sur le changement climatique menée selon la démarche «Unis dans l'action». Cela a permis d'attirer l'attention des institutions partenaires sur le monde du travail. Le fait que le Secrétaire général fasse amplement référence à l'emploi et aux emplois verts dans ses déclarations sur le changement climatique et que cette thématique soit traitée dans certains documents interinstitutionnels, comme celui sur l'adaptation au changement climatique, témoigne de cette nouvelle prise en considération<sup>19</sup>.
- 36.** Avec l'OMS et le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, le BIT a introduit la dimension sociale du changement climatique en tant que thème intersectoriel d'étude dans le programme de travail du système des Nations Unies. Dix-neuf institutions se sont jointes à cette initiative et soumettront un document de réflexion ainsi qu'une étude comparant les diverses méthodes d'évaluation de l'impact social.
- 37.** Le BIT a également participé à des consultations sur la stratégie de croissance verte de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), publiée en mai 2011. Cela a permis à cette dernière de mieux couvrir la composante marché du travail et d'aboutir à une certaine convergence de vues avec le BIT, notamment sur les points suivants: gains d'emploi nets attendus, utilité des écotaxes, nécessité d'appliquer des politiques aptes à assurer une transition juste et sans heurts pour les travailleurs et les ménages pauvres, en tenant compte des prix de l'énergie, de la tarification du carbone et de la suppression progressive des subventions dont bénéficie l'énergie<sup>20</sup>.

<sup>18</sup> <http://greenjobs.itcilo.org/>

<sup>19</sup> CCS (ONU): *Acting on climate change: The UN system Delivering as One* (New York, 2008) (<http://www.un.org/climatechange/pdfs/Acting%20on%20Climate%20Change.pdf>).

<sup>20</sup> OCDE: *Vers une croissance verte: Résumé à l'intention des décideurs* (Paris, 2011) (<http://www.oecd.org/dataoecd/55/37/48131515.pdf>).

- 38.** Le renforcement des capacités en matière d'emplois verts a bénéficié de l'appui technique et financier des organisations partenaires, notamment le PNUE, l'OCDE, la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), le PNUD, la CSI et l'OIE. L'OIT appuie l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) en élaborant un outil complet permettant d'évaluer au niveau national les besoins de renforcement des capacités en matière de qualifications et de formation professionnelle induits par le changement climatique <sup>21</sup>.
- 39.** Bien que la durabilité environnementale ne soit pas directement liée au programme mondial des emplois verts, l'OIT montre également la voie à suivre dans ce domaine. En 2007, le Directeur général a fait paraître une note interne visant à réduire l'impact environnemental des activités de l'OIT et a créé une équipe opérationnelle qui a mis au point une stratégie. L'OIT s'est ralliée à l'engagement pris par l'ensemble du système des Nations Unies de rester neutre sur le plan climatique. L'objectif de parvenir à la neutralité climatique à l'horizon 2015 est intégré dans le cadre stratégique. Le Bureau a procédé à des évaluations annuelles de ses émissions de gaz à effet de serre depuis 2009 et a pris des mesures pour réduire notamment celles liées aux infrastructures et aux voyages du personnel. De plus amples détails seront fournis dans le rapport sur l'exécution du programme de l'OIT pour 2010-11.

### **Enseignements tirés et défis à relever**

- 40.** De plus en plus de pays réorientent leurs stratégies de développement en se fixant comme objectif une croissance durable et socialement inclusive. Les emplois verts deviennent un thème central pour l'élaboration des politiques. Lorsqu'ils prennent conscience de l'importance de la question et que le dialogue s'établit, ces pays voient dans les emplois verts un moyen de réaliser leurs objectifs nationaux et leurs priorités de développement. Tous les pays qui analysent les impacts en matière d'emploi et de revenu d'une stratégie de croissance verte perçoivent des possibilités. Outre la création d'emplois verts et d'activités vertes, dont celles visant à écologiser les entreprises, il existe un potentiel significatif d'amélioration des emplois existants dans la transition vers une économie plus respectueuse de l'environnement.
- 41.** Les exemples, entre autres, de l'Afrique du Sud, du Brésil, de la Chine, de l'Indonésie et des Philippines montrent qu'il est possible de progresser de manière significative vers l'objectif consistant à placer le développement durable et le travail décent au cœur des stratégies nationales de développement. Avec l'appui du BIT, les mandants ont été capables d'engager des processus consultatifs nationaux et de proposer des stratégies spécifiques pour l'emploi et la protection sociale. Ce faisant, ils ont pu montrer la valeur exemplaire du dialogue social dans ce processus.
- 42.** La cohérence des politiques est essentielle. Des exemples de plus en plus nombreux – le logement social au Brésil, le système de garantie de l'emploi rural en Inde, les options d'activités vertes pour les PME et l'emploi des jeunes en Chine et au Kenya, les investissements dans les compétences requises pour les emplois verts aux Etats-Unis, etc. – démontrent qu'il est possible de réaliser cette cohérence. Pour ce faire, la recherche d'un appui politique de haut niveau est capitale. Avec l'appui du BIT, les mandants ont été capables de mettre en place des processus consultatifs nationaux et de proposer des stratégies spécifiques pour traiter les questions d'emploi et répondre aux préoccupations en

<sup>21</sup> Voir <http://www.unclearn.org>.

matière de protection sociale. Ce faisant, ils ont ainsi pu montrer combien le dialogue social est important dans ce processus.

43. Les demandes d'aide adressées au BIT sont en progression rapide. L'approche coordonnée du programme des emplois verts qui lie les capacités techniques et les ressources de tous les objectifs stratégiques et de toutes les régions s'est avérée efficace pour monter rapidement en puissance et fournir des services intégrés dans lesquels les éléments pertinents du travail décent se renforcent mutuellement. Cette approche pourrait être encore consolidée en intégrant pleinement l'appui aux programmes nationaux relatifs aux emplois verts et les travaux du BIT sur les politiques nationales de l'emploi.
44. L'augmentation rapide de la demande de contributions aux niveaux international et national met à rude épreuve la capacité du Bureau à répondre aux besoins dans toutes les régions. Les résultats font souvent l'objet de processus complexes, et les possibilités se restreignent au fil des accords internationaux et de la redéfinition des stratégies nationales de développement. Au lendemain de la crise économique, il est plus que jamais nécessaire que les politiques économiques internationales favorisent le développement durable et le travail décent, par exemple dans le cadre de la coopération de l'OIT avec les institutions financières internationales. Le renouvellement de l'engagement politique en faveur du développement durable à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable en 2012 devrait créer des conditions favorables à la promotion du travail décent. L'élargissement de la base de connaissances, l'augmentation du nombre de mandats et de spécialistes de la question au BIT ainsi que l'intégration dans la structure des résultats pourraient permettre, dans une certaine mesure, d'exploiter les possibilités qui se présentent.
45. Dans le futur, le programme des emplois verts devra être en mesure de rendre compte des résultats obtenus dans le cadre de l'Organisation. Durant la période biennale en cours, les emplois verts ont été étudiés et ont fait l'objet d'un renforcement des capacités mais ils n'étaient pas censés générer des résultats au niveau national, ce qui a pourtant été le cas. Les résultats au Brésil dans le domaine du logement social et de la sylviculture répondent respectivement aux critères exigés pour les résultats 3 (des entreprises durables) et 13 (une approche sectorielle du travail décent est appliquée).
46. L'intégration des emplois verts dans les résultats et les projets de l'OIT progresse. Les travaux accomplis dans le cadre du programme des emplois verts au niveau des pays peuvent produire des impacts ayant une incidence sur un grand nombre de résultats existants de l'OIT dans tous les secteurs, notamment ceux de l'emploi, des qualifications, de la protection sociale, du dialogue social, de l'administration du travail, du travail forcé, du travail des enfants et de l'intégration des politiques. En ce qui concerne la prochaine période biennale, une matrice sera en mesure d'aider les bureaux extérieurs à définir des cibles mesurables dans le cadre du programme des emplois verts au titre des 19 résultats existants. Cela permettra également de doter le programme de ressources plus adaptées.
47. Depuis 2009, le programme a mobilisé environ 8 millions de dollars des Etats-Unis de ressources extrabudgétaires pour l'appui apporté aux niveaux national et régional. Bien que la tendance globale soit positive, il existe des inadéquations entre la demande et les possibilités d'appui, d'une part, et entre les ressources disponibles pour les pays et les priorités thématiques, d'autre part. Le Compte supplémentaire du budget ordinaire a permis d'améliorer la situation sans pour autant régler le problème. Des difficultés se posent concernant l'obtention de financements durables pour la coordination et les fonctions d'appui techniques spécialisées qui sont indispensables à un programme coordonné, mais qui ne constituent pas un résultat séparé. Le Bureau envisage la possibilité d'augmenter légèrement les ressources du budget ordinaire et de solliciter l'appui des donateurs intéressés.

## Perspectives

48. La recherche d'un modèle de développement plus juste, plus respectueux de l'environnement et plus durable a le vent en poupe dans la plupart des pays à l'échelle nationale, sous-nationale et locale. Elle est aiguillonnée par les préoccupations croissantes liées à la sécurité alimentaire, à la pénurie d'eau, aux prix sans cesse plus élevés de l'énergie et des matières premières induits par la raréfaction de l'offre et au coût élevé de la perte de biodiversité<sup>22</sup>. Ces craintes s'ajoutent à celles relatives aux dommages causés par la pollution et le changement climatique mondial. La crise économique a également attiré l'attention sur les difficultés sociales, à savoir le chômage, notamment des jeunes, l'augmentation du nombre de travailleurs pauvres, la montée des inégalités de revenus et la persistance de l'exclusion sociale.
49. Le passage à une économie plus respectueuse de l'environnement permettra de créer de nouveaux emplois verts et de nouvelles entreprises vertes, notamment des PME. De plus en plus de pays veulent tirer pleinement parti de cette transition mais se heurtent à des difficultés de mise en œuvre ainsi qu'à une pénurie de qualifications dans les industries et au niveau local.
50. Ces difficultés, le renouvellement de l'engagement politique en faveur du développement durable et l'évaluation des points faibles de la mise en œuvre, seront au cœur des discussions de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, dite aussi Rio+20, qui se tiendra à Rio de Janeiro en juin 2012<sup>23</sup>. La Conférence portera sur deux thèmes principaux: 1) l'économie verte dans le contexte de l'élimination de la pauvreté et du développement durable; 2) le cadre institutionnel du développement durable. Lors de la préparation de cette conférence, de nombreux pays ont soulevé des questions sur la capacité d'une économie verte à créer de l'emploi productif et à réduire la pauvreté. Le bureau de la Conférence, le secrétariat et le Groupe de haut niveau sur l'écoviability mondiale mis en place par le Secrétaire général ont demandé au Directeur général d'apporter des contributions de fond sur l'emploi et le pilier social du développement durable<sup>24</sup>. Le Bureau participe activement au processus préparatoire de la Conférence par divers canaux.
51. La préparation avec le PNUE du rapport sur l'économie verte qui doit être remis au cours de l'année 2011 s'inscrit dans le cadre de cette participation. Grâce aux contributions majeures du Département des activités sectorielles (SECTOR), le Bureau a aidé le PNUE à intégrer dans le rapport les aspects liés au travail décent en promouvant une perspective de développement durable et de cohérence des politiques. Un aperçu préliminaire, une note d'orientation et une synthèse<sup>25</sup> font largement référence au volume et à la qualité de

<sup>22</sup> EEB: *L'économie des écosystèmes et de la biodiversité pour les décideurs politiques nationaux et internationaux – Résumé: Prendre en compte la valeur de la nature* (2009) (<http://www.teebweb.org/Portals/25/Documents/TEEB%20for%20National%20Policy%20Makers/TEEB%20for%20Policy%20exec%20French.pdf>). Cette étude évalue le coût de la disparition des écosystèmes et de la biodiversité à 2 à 4,5 billions de dollars E.-U. par année.

<sup>23</sup> Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies n° 64/236 du 31 mars 2010 (<http://www.unescap.org/esd/environment/rio20/pages/Download/ARES64236F.pdf>).

<sup>24</sup> Le Groupe de haut niveau sur l'écoviability mondiale est présidé par la Présidente de la Finlande, M<sup>me</sup> Halonen, et par le Président de l'Afrique du Sud, M. Zuma.

<sup>25</sup> PNUE: *Vers une économie verte: Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté: Synthèse à l'intention des décideurs* (2011) ([http://www.unep.org/greeneconomy/Portals/88/documents/ger/GER\\_synthesis\\_fr.pdf](http://www.unep.org/greeneconomy/Portals/88/documents/ger/GER_synthesis_fr.pdf)).

l'emploi, ainsi qu'au travail décent, et soulignent la nécessité d'engager la transition dans certains secteurs, entre autres celui de la pêche.

52. Le Bureau apportera une importante contribution au processus préparatoire de Rio+20 en soumettant, notamment, un nouveau rapport sur les emplois verts pour une économie verte qu'il est en train d'élaborer avec ses partenaires de l'Initiative en faveur des emplois verts. Ce rapport tirera parti des nombreuses recherches menées par le BIT et d'autres instances depuis 2007, ainsi que des expériences nationales dans le cadre du programme des emplois verts. Pour ce qui est de l'économie verte, le Bureau a mis l'accent sur la contribution essentielle du travail décent à la croissance inclusive et au développement durable, sur les possibilités qui s'offrent aux entreprises durables, sur la création d'emplois verts et sur l'emploi en général dans une économie verte. Le Bureau a également souligné la nécessité d'assurer de justes transitions pour parvenir à des modes de production et de consommation plus durables axés notamment sur la protection sociale, la diversification économique et des politiques actives du marché du travail. Concernant la question inscrite à l'ordre du jour relative au cadre institutionnel du développement durable, le Bureau a mis l'accent sur le rôle crucial du dialogue social et sa précieuse contribution à des solutions efficaces et équitables dans le cadre du développement durable. L'objectif est de voir ces éléments pris en compte dans les documents finals.

## Points suggérés pour la discussion

53. Le présent document est soumis pour discussion et orientation. Le Conseil d'administration voudra sans doute examiner les questions suivantes:
- Dans quelle mesure le programme des emplois verts répond-il aux orientations fournies par le Conseil d'administration du point de vue de l'approche adoptée, des résultats recherchés et du thème central?
  - Quels devraient être l'axe principal et les priorités du programme pendant la prochaine période biennale?
  - Par quels moyens le Bureau peut-il aider au mieux les mandants à faire en sorte que le travail décent soit véritablement pris en compte dans les conclusions de Rio+20?
  - Quel rôle les mandants peuvent-ils jouer pour assurer que les contributions à Rio+20 figurent dans le document final en ce qui concerne, par exemple, les mandats donnés aux missions permanentes auprès des Nations Unies en matière de négociation?
  - Comment le Bureau contribue-t-il à la cohérence entre politiques sociales et du marché du travail, d'une part, et politiques relatives au changement climatique et Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, d'autre part?
  - Serait-il utile que le Conseil d'administration examine, à sa session de novembre 2012, les résultats de Rio+20 et les processus internationaux qui s'y rapportent, ainsi que leurs implications pour l'OIT?

Genève, le 6 septembre 2011